

Le 21 novembre 2024

Hôtel de Ville  
Place de l'Hôtel de Ville - BP 120  
13657 Salon-de-Provence Cedex  
Tél. 04 90 44 89 00 - Fax. 04 90 56 08 12  
www.salondeprovence.fr

Mesdames les Présidentes  
Messieurs les Présidents

DIRECTION DES SPORTS  
REF/JPB/JC/FB N° 335689

**Objet** : Jours fériés 2024/2025 - Fermeture des installations sportives

Mesdames, Messieurs,

Vous trouverez ci-dessous la liste des jours fériés pour la saison 2024/2025 où nos installations sportives seront fermées.

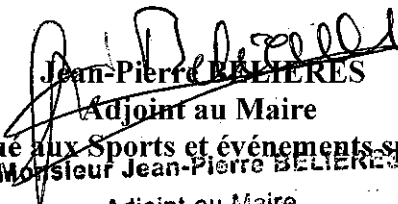
Vendredi 1er novembre (Toussaint)  
Lundi 11 novembre (Armistice 1918)  
Mercredi 25 décembre (Noël)  
Mercredi 1er janvier (Jour de l'an)  
Lundi 21 avril (Lundi de Pâques)  
Jeudi 1er mai (Fête du travail)  
Jeudi 8 mai (Fête de la victoire 1945)  
Jeudi 29 mai (Ascension)  
Lundi 9 juin (Pentecôte)  
Lundi 14 juillet (Fête Nationale)  
Vendredi 15 août (Assomption)

Pour ces dates, seules les rencontres officielles et les manifestations validées en commission de demande d'organisation de manifestations (DOM) pourront avoir lieu. Les dossiers de DOM sont à votre disposition à la Maison de la Vie Associative ou sur le site internet de la Ville (dossier de manifestation – Ville de Salon de Provence – salondeprovence.fr)

Mises à part les dates du 25 Décembre et 1<sup>er</sup> janvier, où les installations resteront fermées, certaines de vos pratiques, notamment celles des équipes « performances/nationales » pourront faire l'objet d'une demande exceptionnelle. Celle-ci doit être formulée obligatoirement au moins 2 semaines en amont auprès de la Direction des Sports pour arbitrage.

Enfin nous vous informons que les mardis 24 et 31 décembre 2024, toutes les installations sportives fermeront à 16h00.

Je vous demande de respecter ces dispositions et vous prie de croire, Mesdames, Messieurs, à l'expression de mes sincères salutations.

  
Jean-Pierre BELIERES  
Adjoint au Maire  
Délégué aux Sports et événements sportifs  
Monsieur Jean-Pierre BELIERES  
Adjoint au Maire